VENTES A L'ENCAN

# Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Potissoir et Bassin refrigérateur à moteur Wagner

"Wagner Moter de 9 chevaux", 1.n foot Burns "Cylinder Roaster Cooling Pans."

Elévateur à sceau, poulie pour bêche, soufleur, moteur électrique de Emerson, appareil électrique à couperet et tamis, et autres choses faisant partie dune manufacture complètement installée pour griller le café.

Mary and Collor Printing Co vs Ajax Roaster Mills Co. Ltd.

No 88,510—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

LUNDI, le 19 juillet à 11 heures A. M. à la Succursale Bonded Warehouse, coin des rues Nord Peters et Conti, il sera vendu, à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement le rendu le 1er jour de juillet 1909, et signé le 7me jour de juillet, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancien Faubourg Gosselin, désigné par le No un dans l'îlet No huit, borné par l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) les rues Verret, Hemer et Valette (autrefois Gosselin) ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre (34) pieds quatre (4") pouces et quatre (4") lignes de face à l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret également vingt huit (128) pieds deux (2") pouces deux (2") lignes et une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le numéro deux (2) dudit îlet et vingt sept (27) pieds en largeur dans le fond la tout d'après deux plans de A. D'Hémécourt, daté du 18 mars 1842 et du 10 septembre 1846 déposé en l'étude de Selim Mayer, ancien notaire de cette paroisse.

Les améliorations comprennent le cottage double rein de l'avenue Slidell et de la rue Verret, contenant six chambres, hangar sur l'encoignure avec petite bâtisse dans le fond.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. L'acte de vente pardevant Robert O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE

## Propriété de Valeur du Troisième District,

### Cottage Simple, 2029 Rue Lapeyrouse.

Près de Galvez.

### Deux Terrains, Extra Grands, Rue Lapeyrouse.

Entre Johnson et Galvez. Cottage Contigu.

### Cottages Simples, 1618 et 1620 Rue Galvez,

Près de Lapeyrouse, avec chemin pour voitures.

### Cottage Double, 1625 et 1627 Rue Dorgenois,

Près de la rue Lapeyrouse.

### Beau Terrain Contigu, Rue Dorgenois,

Entre les rues Lapeyrouse et Orange.

Ces Propriétés sont près du Marché, Eglises Ecoles, Privées et Publiques.

Les rues Lapeyrouse et Dorgenois sont pavées en asphalte, et le voisinage est des meilleurs.

Joseph Burckel et als vs les mineurs succès'. No 88,712—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement le rendu le 1er jour de juillet 1909, et signé le 7me jour de juillet, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans dans l'ancien Faubourg Gosselin, désigné par le No un dans l'îlet No huit, borné par l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) les rues Verret, Hemer et Valette (autrefois Gosselin) ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre (34) pieds quatre (4") pouces et quatre (4") lignes de face à l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret égalment vingt huit (128) pieds deux (2") pouces deux (2") lignes et une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le numéro deux dudit îlet et vingt sept (27) pieds en largeur dans le fond la tout d'après deux plans de A. D'Hémécourt, daté du 18 mars 1842 et du 10 septembre 1846 déposé en l'étude de Selim Mayer, ancien notaire de cette paroisse.

Les améliorations comprennent le cottage double rein de l'avenue Slidell et de la rue Verret, contenant six chambres, hangar sur l'encoignure avec petite bâtisse dans le fond.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. L'acte de vente pardevant Robert O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

## RESIDENCE SIMPLE

### A deux Etages, Retirée

### 523 RUE JOSEPHINE.

Contenant 5 chambres, cabinet de lingerie, galerie sur le devant et sur le côté, sur un des plus grands terrains de la ville.

Succession de Wilhelmina C. Walther, épouse de Albert Diettlin.

No 89 542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 27 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 17 juin dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Josephine, Kenilworth St-Thomas et Adèle, lequel lot de terre est une portion d'un lot de terre désigné par la lettre F, sur un plan d'arpentage dressé par Chas G. Dell, daté du 7 juillet 1905, et mesurant vingt-six (26') pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur, sur le côté le plus près de la rue St-Thomas, de cent quatre-vingt-dix-neuf (199') pieds onze (11") pouces et une (1") ligne, et d'une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Kenilworth de cent trente six (136') pieds onze (11") pouces et sept (7") lignes, ledit lot étant borné en arrière par une ligne d'arpentage mesurant soixante (60') pieds trois (3") pouces et quatre (4") lignes, et de là à une deuxième profondeur de soixante trois (63') pieds deux (2") pouces et quatre (4") lignes, et ayant une largeur à travers de la ligne du fond de quatre vingt six (86') pieds trois (3") pouces et quatre (4") lignes, toutes mesures plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages, retirée, contenant 5 chambres, chambre à bain, cabinet à lingerie, galerie sur le devant et sur le côté, hangars etc.

Conditions—Comptant, les taxes de 1909, devant être payées par l'acquéreur, sauf devant payer pour les ancienneté d'hypothèques, transfert, certificats de ville et d'Etat et tous les autres certificats nécessaires. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant C. A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. P. Foley, avocat

24 juin—24 27—juil 4 11 18 25 27

# Jac H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Un lot de Meubles de Maison.

### Succession de Louisa A. Mitchell.

No 89,286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division C.

PAR JAC. H. STERN, Encanteur, MERCREDI, le 21 juillet 1909, à 11 heures A. M. à notre magasin 639, 641 rue Common à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 7 juillet 1909, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant

JAC H STERN, Encanteur.

J. W. Duffy, Merrick & Lewis, avocats.

11 juil—11 18 21

# Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne vente de Joseph E. rue en Rues.

No 89,180 Cour Civile de District.

L'élégant Cottage Simple, 1015, rue Marigny.

LUNDI le 19 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus ci—juillet 1909, le vendredi à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet bornée par les rues Johnson, Galvez, Lapeyrouse, Orange, mesurant plus ou moins trente-deux (32) pieds de face à la rue Lapeyrouse, la même largeur dans le fond sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage simple 20.9 rue Lapeyrouse contenant cinq chambres, grande galerie, grand chemin pour voitures et cour.

2° Dans ... terre située dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet connu par le nom de Lapeyrouse, Johnson et Galvez, désignée par les Nos 6 et 7, mesurant ensemble trente-un (31) pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt-cinq (125) pieds six (6) pouces et deux (2) lignes de profondeur.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Lapeyrouse, Orange et Johnson, dans l'îlet No 1027, désigné par la lettre C, mesurant trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces cinq (5) lignes de face à la rue Galvez, cinquante-six (56) pieds six (6) pouces sur la ligne du fond, sur cent quatre-vingt huit (128) pieds deux (2") pouces deux (2") lignes de profondeur sur la ligne de lot D.

Les améliorations sont un cottage simple, deux chambres, galerie et chemin de voiture 1618 rue Galvez.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1027 borné par les rues Lapeyrouse, Orange, Galvez et Johnson, désigné par la lettre D mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Galvez cinquante six (56) pieds six (6) pouces sur la ligne du fond, sont qui s'y trouve huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot C et cent soixante deux (162) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprennent le cottage simple 1620 rue Galvez, contenant 5 chambres et chemin de voiture.

5° Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Orange, Roussolin et Lapeyrouse, désignés comme lots C et D, et mesurant en mesure américaine comme suit: le lot C commençant soixante-cinq (65) pieds et onze (11) pouces six (6) lignes de la rue Orange et ayant trente-deux (32) pieds onze (11) pouces six (6) lignes à la rue Dorgenois sur soixante pieds de profondeur, le lot D étant contigu au lot C sur le côté vers la rue Lapeyrouse et mesurant trente-deux (32) pieds six (6) pouces à la rue Dorgenois sur une première profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot C, de soixante (60) pieds, de là sur une ligne oblique vers la rue Lapeyrouse, portant à la rue Dorgenois vingt-sept (27) pieds de face sur une deuxième ligne de profondeur de quarante-cinq (45) pieds onze (11) pouces, de là cinq (5) pieds onze (11) pouces six (6) lignes de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Lapeyrouse de cent cinq (105) pieds onze (11) pouces.

Les améliorations sur le lot D comprennent le cottage double 1625-1627 rue Dorgenois contenant trois chambres de chaque côté.

Les lots C et D seront vendus séparément.

Conditions—Comptant, l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant E. J. Detry, notaire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 en plus et en déduire du prix de l'adjudication.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Pauline Gretmeier

Veuve de Lazarus Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90 237—Division D Attendu que Aaron G. Levy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Pauline Gretmeier, veuve de Lazarus Levy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Cahn, avocat.

10 juil—10 14 19

Succession de Emma Bergeron,

Epouse de Dali Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,296—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dali Thomas, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Georg. Quintero et Gilbert, avocats.

10 juil—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

# Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE

## Mme Barbara Steurer

Veuve en premier mariage de James Doyle et en second mariage de Jean Baptiste Kefer.

No 89 954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

JEUDI, 5 Août 1909, à Midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

### L'Elégant Cottage Double,

### Nos 822-824 rue Deuxième.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 30 juin 1909, je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus nommés, ce qui suit

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 97 borné par les rues Deuxième, Laurel, Trois ème et Annonciation, désigné par le No six d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer de la ville de Lafayette, daté du 24 juin 1845, ledit lot mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Deuxième entre les rues Annonciation et Laurel sur cent vingt six pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur le côté contigu au lot No sept, cent vingt six pieds un pouce et une ligne en profondeur sur la ligne contigue au lot No cinq et trente pieds quatre pouces et deux lignes en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et loi de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, hypothèques d'avant et au cas de procès, l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1909. L'acte de vente pardevant Eug. Rosser, notaire, et dépôt 10 pour cent chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 127 rue Carondelet.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

# Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

### Meubles de maison et effets No 1618 Rue S. Liberté.

Succession de Fidel Haug.

No 89,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 826 rue Union, JEUDI, le 22 juillet 1909 à 10 heures a. m., au local No 1618 rue S. Liberté, à la Nouvelle-Orléans, Lea., en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 juin 1909 et signé le 15 juin 1909, rendu et signé par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre en plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Mobiliers, consistant de meubles de maison et effets, en le local No 1618 rue S. Liberté, en cette ville, le tout complètement décrit en l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour le demandeur.

11 juillet—11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

### Cottage Double Nos 1618-1620 rue Liberté

### Succession de Fidel Haug.

No 89,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur.— En vertu du 826 rue Union.— JEUDI, le 22 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 juin 1909 et signé le 15 juin 1909, rendu et signé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus nommée et intitulée, je procéderai de vendre en plus haut enchérisseur à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Baxter, Enterprise, Liberté et Terpsichore, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 14 sur un plan dressé par Geo T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1849, et déposé en l'étude de Adolphe Moreno, notaire en cette ville; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-deux (32) pieds de face à la rue Liberté sur (125) cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Fidel Haug, de la succession de John Hornsbeck, par acte pardevant Walter H. Peters, notaire, le 30 mai 1567, enregistré dans le livre des transferts 92, folio 840.

Conditions de la vente—Pour du comptant, dix pour cent (10 0/0) duquel sera payé à l'encanteur, au moment de l'adjudication, la balance à la confirmation de ladite vente, laquelle devra être faite par acte pardevant Arthur J. Puenes, notaire, et lequel dit acte sera signé par tout encanteur qui est spécialement autorisé du transférer et porter les titres en complet.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour le plaignant.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 22

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sarah Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,300—Division D—Attendu que James A. Saunders a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sarah Smith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. E Dudenay, avocat.

15 juil—15 19 24

Succession de William Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 90,295—Division B—Attendu que Mme Laura Levy, épouse de Sidney Kemper, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Levy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.

15 juil—15 19 24

Succession de Albert Duert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,294—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Albert Duert, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. J. Moral, avocat.

15 juil—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

# Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Joli Cottage Simple en Bois

— ET —

### Quatre Grands Terrains,

### DANS UN VOISINAGE QUI S'AMELIORE,

### Coin des rues Frenet et Roberts.

SUCCESSION DE CATHERINE DOYLE KEIDER

No 89 922—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 333 rue Carondelet—JEUDI, le 5 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 29 juin 1909, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois, No 4929 rue Frenet, coin de la rue Roberts, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frenet, St Roberts, Robertson et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Frenet sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Frenet et Roberts et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Mlle Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2° Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, situés dans le même District et îlets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Frenet sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 30, 31 et 32, d'après le plan ci-dessus de C. Mlle Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la People's Homestead Assn, par acte pardevant T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 61.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement ayant le service des plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE

### ELEGANTE

## Résidence en Bois à Deux Etages

### No 1214 AVENUE ESPLANADE,

### Entre les Rues St-Claude et Liberté.

Mayer S. Dreifus vs Columbia Bank and Trust Company.

No 87,708—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 320 rue Carondelet—JEUDI, le 29 juillet 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir—

L'élégante résidence en bois à deux étages No 1214 avenue Esplanade, retirée de la banquette, avec grillage en fer, contenant galerie, vestibule, sept chambres et chambre à bain. Elle est construite en dehors de la ligne sur un grand terrain, donnant de la lumière et ventilation. Le terrain sera décrit comme une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes, prescriptions, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 142, borné par l'avenue Esplanade, les rue St-Claude, N Liberté et Gaertner. Ladite portion de terre commençant à une distance de cent un pieds neuf pouces du coin de l'avenue Esplanade et de la rue St-Claude et mesurant trente-cinq pieds huit pouces et deux lignes de façade à l'avenue Esplanade sur une profondeur le plus près de la rue St-Claude de soixante-dix-neuf pieds sept pouces et quatre lignes et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Bord Liberté de cinquante-cinq pieds 10 pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Bord Liberté de six pieds huit pouces et quatre lignes, de la une deuxième profondeur de vingt pieds neuf pouces et six lignes à la ligne du fond, sur laquelle cette mesure quarante-un pieds et deux pouces, lequel la portion de terre est composée du tout du lot original No 6 et une petite étendue du lot original No 8 et une petite partie du lot H, tous plus complètement démontrés par un devis d'Edgar Pilie, voyer, daté du 1er décembre 1903 attaché à un acte de vente passé pardevant S. Renon, notaire, de la date du 16 janvier 1904.

Etant la même propriété acquise par le Colonial Bank & Trust Co. de Paul L. Dupas par acte pardevant Carl Converse Friedrichs, notaire en date du 15 juin 1906 et dûment enregistré dans le livre des transferts 216, folio 772.

A une petite distance de la rue de Canal, un excellent vol-image et un "home" charmant. Bajer au bel jusqu'au 30 septembre 1909, au taux de $600.00 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit démontrée par billets de l'acquéreur dû le jour de l'adjudication, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et garantie par hypothèque toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année 1909 et de payer les frais des certificats nécessaires pour l'acte de vente. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

Six pour cent comptant requis au moment de la vente.

H. L. Favrot et Dart & Kernan, avocats.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

# E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Vincent Radovich.

JEUDI le 12 AOUT 1909, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Ce Cottage Double Attrayant et Substantiel, Nos 1822 et 1823 rue Champ-Elysées, sur un Grand Terrain.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en ce décédant Vincent Radovich, dossier No 61,141, daté et signé du 20 juin 1909 j'offrirai en vente à l'enchère publique au plus offrant et dernier enchérisseur, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 963, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Romain et Frenet. Ledit lot est désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. Unsee Lewis, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1909, et inscrit à un acte pardevant Robt Legier, notaire, le 19 décembre 1906 et mesurant quarante trois pieds deux pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit démontrée par billets de l'acquéreur dû le jour de l'adjudication, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et garantie par hypothèque toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année 1909 et de payer les frais des certificats nécessaires pour l'acte de vente. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

Six pour cent comptant requis au moment de la vente.

H. L. Favrot et Dart & Kernan, avocats.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### TERRAIN DE VALEUR

Chemin du Bayou, près de la rue Broad.

Contigu à l'Eglise de Ste Rose de Lima.

Succession de Frank Joseph Fabbert

No 85,527—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 29 juillet 1909 à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. C, daté du 21 juin 1909, pour le compte de la succession de Frank Joseph Fabbert, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un lot de terre désigné comme lot 52 dans l'îlet No 1353 borné par le Chemin du Bayou, les rues Colombus, Dorgenois et Broad suivant un plan par D. E. Saunier et de moyenne commençant à une distance de 114 pieds 3 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue Broad et du Chemin du Bayou et mesurant 34 pieds 11 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, 32 pieds en largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Dorgenois.

Conditions—Comptant l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Claiborne, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

# Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—12—

### Terrains de Choix pour bâtir dans le Troisième District.

Dans l'îlet borné par les rues FORSTALL, REMPART, BOURGOGNE et REYNES

A midi JEUDI, 5 août 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Mme George R. Kroeper.

No 89 833—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido. JEUDI, le 5 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 21 juin 1909 et signé le 23 juin 1909, par l'Honorable George H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 305, borné par les rues Forstall, Bourgogne, Rempart et Reynes, désigné par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K et L sur un devis de George de Armas, voyer, daté du 28 mai 1909 mesurant comme suit à savoir: Le lot A formant le sud-est des rues Forstall et Rempart, mesurant 21 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de face à la rue Forstall sur 105 pieds de profondeur et façade à la rue Rempart; les lots B, C, D, E, F, G, H et I ayant 21 pieds de face à la rue Forstall sur 105 pieds de profondeur; le lot J formant le coin des rues Forstall et Bourgogne, mesurant 31 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de face à la rue Forstall sur 105 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne; le lot K mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Bourgogne sur 159 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur, et le lot L mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Rempart sur 153 pieds 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, ladite propriété devant être vendue en lots à l'option de l'acquéreur de prendre au même prix le lot contigu à celui vendu. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

4 juil—4 11 18 25—août 1 2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

### VENTE EN PARTAGE.

### De la Résidence en briques à deux étages, et mansarde retirée du trottoir.

### 549, RUE ST-ANDRÉ

Encoignure de la rue St Thomas. L'îlet Sts Marie et Reynes.

Jeudi le 29 juillet 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Geo. Tilton vs Frances Tilton et als.

No 89 683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 21 juin 1909 et signé le 23 juin 1909, par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 391, borné par les rues Philip, Frenière, Clara et Willow, désigné par le No 16, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Philip sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Sain dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.

27 juin—27—juil 5 11 18 29

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Carl H. Taft.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 238—Division A—Attendu que J. R. Cordill administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration d